

Elle comporte une mine d'informations.

Pour la décoder, il faut :

- Regarder les pictogrammes.
- Lire la mention d'avertissement : attention ou danger.
- Lire les mentions de danger.
- Lire les conseils de prudence.

- La lecture et la compréhension de l'étiquette.
- Les protections collectives : ventilation, aspiration...
- Les protections individuelles : combinaison, lunettes, masque, gants...
- Les modalités de stockage : lieu propre, produits rangés, compatibilité...
- Les mesures d'hygiène : lavage des mains, des vêtements souillés...
- Les mesures d'urgences.

Pictogramme de danger / **Nom du fournisseur** / **Nom du produit** / **Mentions d'avertissement** / **Pictogramme de danger**

Mention de danger

FedBeton
Rue du Lombard 42 - 1000 Bruxelles

**ACETONE
DANGER**

Liquide et vapeurs très inflammables.
Provoque une sévère irritation des yeux.
Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Tenir hors de portée des enfants.
Tenir à l'écart de la chaleur / des étincelles / des flammes nues / des surfaces chaudes. Ne pas fumer.
En cas de contact avec les yeux: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

N° CE 200-662 2

Conseils de prudence / **Numéro d'identification**

ZOOM SUR LES NUMÉROS D'URGENCE



112
Numéro d'appel européen



070 245 245
Centre antipoisons
www.poissoncentre.be

LES PRODUITS CHIMIQUES S'INFORMER, SE PROTÉGER



NOUVELLE CLASSIFICATION PLUS DÉTAILLÉE,
NOUVEAUX PICTOGRAMMES, LA NOMENCLATURE
DES PRODUITS CHIMIQUES ÉVOLUE.

TOUR D'HORIZON DE CETTE NOUVELLE SIGNALI-
SATION ET DES CONSEILS DE PRUDENCE.

LA NOUVELLE CLASSIFICATION : CE QU'ELLE IMPLIQUE

- Le 16 décembre 2008, les Institutions Européennes ont défini de nouvelles règles de classification, d'étiquetage et d'emballage des produits chimiques en Europe.
- Baptisé CLP*, ce nouveau système se base sur des recommandations internationales éditées par l'ONU et va progressivement remplacer le système européen préexistant.
- Le nouvel étiquetage est applicable aux substances depuis le 1er décembre 2010 et depuis le 1er juin 2015 pour les mélanges.
- Pour les fabricants ou les fournisseurs, ce nouveau Règlement CLP implique pour chaque produit chimique un repositionnement par rapport aux nouveaux critères de classification et par conséquent, l'adaptation de tous les éléments de communication.
- Pour les consommateurs, les changements se manifesteront principalement par l'apparition de nouveaux symboles et de nouveaux textes de prévention sur les emballages et autres supports tels que les Fiches de Sécurité.
- De 15 catégories de danger, le règlement CLP définit désormais 28 classes de danger.

* Classification, labelling and packaging of substances and mixtures

LES PICTOGRAMMES : UN NOUVEAU LOOK

Exit les symboles noirs sur fond orange dans un carré, le nouveau système se décline en rouge, noir et blanc dans un losange.

**9 pictogrammes
remplaceront les anciens.**



DANGER D'EXPLOSION

Ces produits peuvent exploser au contact d'une flamme, d'une étincelle, sous l'effet de la chaleur, d'un choc, de frottements, d'électricité statique...



DANGER D'INCENDIE

Produits pouvant s'enflammer:

- Au contact d'une flamme, d'une étincelle.
- Sous l'effet de la chaleur, de frottements, de l'électricité statique.
- Au contact de l'air et de l'eau.



PRODUITS CARBURANTS

Produits pouvant provoquer ou aggraver un incendie ou une explosion.



GAZ SOUS PRESSION

- Certains peuvent exploser sous l'effet de la chaleur: gaz comprimés, liquéfiés, dissous.
- Certains peuvent être responsables de brûlures ou blessures liées au froid : gaz liquéfiés réfrigérés.



DANGER DE CORROSION

- Attaquant les métaux.
- Rongeant la peau et/ou les yeux en cas de contact ou de projection.



DANGER DE TOXICITE AIGUE

Ces produits peuvent provoquer des effets graves sur la santé : nausées, vomissements, perte de connaissance, empoisonnement.



DANGER POUR LA SANTE

- Empoisonnement à forte dose.
- Irritant (yeux, gorge, nez ou peau).
- Allergies cutanées.
- Somnolence, vertiges.



DANGER POUR LA SANTE

- Peut provoquer des cancers, des mutations génétiques, être toxique pour la reproduction.
- Toxique pour le foie, le système nerveux.
- Effets graves sur les poumons.
- Allergies respiratoires.



DANGER POUR L'ENVIRONNEMENT

Effets néfastes sur les organismes du milieu aquatique.

CHEMICALS